



Sommaire

| | |
|--|---|
| Changement de direction au CSE..... | 1 |
| CSE : les OS boycottent mais pas nous !..... | 2 |
| Chèques-vacances : le véto !..... | 2 |
| Le calvaire des CSSCT..... | 2 |

Changement de direction au CSE

✓ Information

Démission du Secrétaire

- ◆ Les élus CGT ont démissionné du bureau et de leurs fonctions.
- ◆ Ainsi, Maximilien Henneré a remis son mandat de secrétaire, mais reste élu du CSE.
- ◆ De la même façon, Julien Coufoulens Secrétaire adjoint en charge du SST a rendu son tablier, mais reste élu.
- ◆ Laurence Dalmay dont la candidature a été proposée par la CFDT a été élue nouvelle secrétaire du CSE.
- ◆ Le poste de secrétaire adjoint SSCT est pour l'instant vacant, mais cela ne bloque pas le fonctionnement du bureau ni de l'instance.
- ◆ Les raisons invoquées pour ces départs montrent des difficultés à travailler avec les autres OS (organisations syndicales) quand on ne dispose pas de la majorité.
- ◆ Pour rappel, le bureau est constitué d'un(e) secrétaire (L Dalmay CFDT), d'un secrétaire adjoint (C Arseguet FO), d'un Trésorier (G Dhainaut CFDT) d'un trésorier adjoint (Y Lepoder SUD) et d'un secrétaire en charge des SST (poste vacant donc).

Position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC a longuement réfléchi sur son positionnement : devons-nous rentrer au bureau dans ces circonstances particulières ? Ou devons-nous rester en dehors, fidèles en ce sens à notre ligne directrice ?

La CFE-CGC fait le constat de graves mésententes au sein du bureau qui amènent souvent les élus du CSE à désavouer par leurs votes les propositions qui en émanent. L'absence de cohésion et l'impossibilité à s'entendre entre élus est exacerbée par l'absence de règlement intérieur.

D'autre part, nos propres propositions restent trop souvent ignorées ou édulcorées.

Siéger au bureau serait donc cautionner une politique que nous dénonçons souvent ici : trop de bureaucratie, pas assez de liberté laissée aux Ouvrants Droits dans l'utilisation de leurs prestations, des conditions souvent compliquées pour en bénéficier.

Pour toutes ces raisons, nous avons estimé plus utile de continuer d'œuvrer comme nous le faisons depuis le début de la mandature. Etant en position d'arbitre, nous examinons en toute indépendance les projets qui sont soumis aux élus et choisissons de soutenir tel ou tel sans exclusive et sans politisation de nos choix, avec pragmatisme et dans le souci du bien être des salariés de la DO GSO. Par nos votes, nous avons maintes fois débloqué des situations et facilité le fonctionnement de l'instance. Nul besoin d'être au bureau pour cela. Et nous continuerons d'être force de propositions.



CSE : les OS boycottent mais pas nous !

Information

- ✓ La plupart des OS ont décidé de ne pas siéger lors des deux derniers CSE extraordinaire et ordinaire de la DO GSO.
- ✓ Cela en réaction à la pseudo-négociation nationale sur les salaires qui oppose direction d'Orange et syndicats.
- ✓ Or, à l'inverse, les élus CFE-CGC ont choisi de siéger à chaque fois, tant en CSE que dans les autres instances (CSSCT, commissions, multilatérales...)

Position de la CFE-CGC Orange

Est-ce à dire que nous cautionnons la politique d'Orange ? Loin de là, mais pour la CFE-CGC il n'est pas question de mélanger les actions syndicales avec le travail en instances que nous devons à nos collègues salariés qui nous ont élus pour les défendre, porter leur voix, expliquer à une direction parfois sourde leurs besoins, leurs craintes, leurs souhaits, leurs difficultés. Ce travail est moins spectaculaire que d'annoncer *rompre toute discussion*, il est moins valorisant sans doute qu'un coup d'éclat. Pourtant nous persisterons dans cette voie tant que nous estimerons que cela va dans l'intérêt de l'entreprise et de ses salariés.

Nous ne sommes pas partisans de la politique de la chaise vide comme action à priori, mais la réservons en toute fin lorsque toutes les autres voies ont été épuisées. Car les absents ont toujours tort, et nous craignons en l'espèce que le boycott des instances ne pénalise absolument pas la direction mais bien plutôt les salariés. En particulier sur des dossiers ASC qui n'avanceront pas, ou au contraire des dossiers de réorganisations qui ne seront pas instruits.

Chèques-vacances : le véto !

- ✓ Les comptes du CSE ont été validés et les caisses sont pleines.
- ✓ Les élus CFE-CGC ont proposé de redistribuer un surplus de 634 000 €, sous forme de Chèques-vacances d'un montant de 80 € par OD.
- ✓ Hélas, cette proposition a été refusée, privant chacun d'entre nous d'un supplément de pouvoir d'achat bien venu en cette période particulière.



Le calvaire des CSSCT

Information

- ✓ Les CSSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail) sont des organes essentiels du Comité social et économique (CSE).
- ✓ Elles sont au nombre de 7, une par unité.
- ✓ Entre avril et juin, les rapporteurs (dont 3 sont des élus CFE-CGC) ont présenté leurs bilan d'activité et leurs préconisations pour améliorer le quotidien des salariés. Ainsi que leurs attentes pour un meilleur dialogue social.
- ✓ La réponse de l'entreprise a été de renvoyer tout le monde à l'accord de mai 2019 sur le sujet.
- ✓ Et la direction nous a laissé sur notre faim concernant nombre de demandes :
 - Difficultés à mettre des points à l'ordre du jour lors de ces séances ;
 - La durée de ces réunions est jugée souvent insuffisante pour la réalisation d'un véritable travail commun ;
 - Les visites d'inspection sur les sites ne sont pas prises au sérieux ;
 - Les documents pour étude sont reçus trop tard ;
 - Nous souhaitons mettre en place une adresse mail attitrée pour permettre aux salariés de solliciter le CSSCT et ainsi faciliter la communication ;
 - Insuffisance de moyens pour remplir l'intégralité des missions de ces commissions qui manquent d'heures allouées pour ce travail, études, rapports etc etc
- ✓ Circulez, y'a rien à voir nous dit en substance la direction.

Vos représentants CFE-CGC Orange

Élus

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL

Représentants Syndicaux

- Farid BENALI
- Maria BOUSCARY
- Maria Pilar MARTINEZ
- Valérie VINCENT

François KANY
Nadine BEMER